



Programme spécial pour les Afghans
23 août 2021
Résumé des recommandations du CCR

En réponse à la crise en Afghanistan et à l'annonce du 13 août faite par le gouvernement d'un programme de réinstallation élargi pour les Afghans, le CCR a fait les recommandations suivantes au gouvernement.

1. Membres de la famille de personnes protégées (réfugiés acceptés au Canada)

- Le CCR demande au gouvernement de délivrer des permis de séjour temporaires aux membres de la famille des réfugiés acceptés et de les inclure dans les priorités pour l'évacuation hors de Kaboul.

2. La réinstallation des Afghans devrait s'ajouter aux places existantes

- L'engagement de créer 20 000 places est une bonne chose, mais ces chiffres doivent s'ajouter aux places déjà prévues dans les niveaux d'immigration. Le gouvernement ne devrait pas compter les personnes afghanes dont la demande était déjà en cours de traitement.
- Cet engagement ne devrait pas entraîner de retard pour les candidats d'autres nationalités.

3. Faciliter le parrainage privé

- L'exigence d'un document de détermination du statut de réfugié (pour les groupes de cinq et les parrains communautaires) devraient être supprimée (puisque la plupart des réfugiés afghans seront probablement incapables de l'obtenir).
- Les signataires d'une entente de parrainage (SEP) ont besoin de places d'allocation supplémentaires pour leur permettre de parrainer les Afghans.
- Le gouvernement devrait alléger le fardeau du Cadre d'intégrité du programme (CIR) qui va compromettre la capacité des SEP. De nombreux SEP peuvent hésiter à prendre de nouveaux engagements en raison de leurs inquiétudes quant à la signification du CIR.
- La porte doit être ouverte au parrainage privé au Québec (actuellement, aucune nouvelle demande de parrainage privé ne peut être soumise au Québec).

4. Réunification familiale

- Nous saluons l'inclusion dans les mesures spéciales des **voies d'immigration pour la réunification familiale**. Cependant, des engagements concrets doivent être pris pour accélérer le traitement et

supprimer les obstacles, en particulier pour les personnes qui sont dans une situation précaire ou dans un endroit où le traitement régulier des demandes d'immigration ne peut être satisfait.

5. Ouverture des définitions

- Les définitions (notamment celle de la famille) doivent être appliquées avec souplesse, en tenant compte du fait que de nombreuses familles afghanes ont été séparées, combinées et recombinaées au cours de plusieurs décennies de guerre.

6. Flexibilité du traitement

- Le traitement doit être accéléré et les exigences minimisées, en tenant compte du fait que les documents peuvent être indisponibles ou avoir été détruits.
- Le gouvernement devrait utiliser les permis de séjour temporaires et finaliser le traitement au Canada autant que possible.
- La flexibilité est particulièrement nécessaire dans certains pays tiers où les Afghans peuvent trouver un refuge temporaire et où le traitement régulier de l'immigration peut être impossible.

7. Recommandations de personnes au Canada

- Il est important de disposer d'un moyen permettant aux Canadiens (en particulier aux personnes d'origine afghane) de nommer les personnes ayant besoin d'une protection urgente afin qu'elles soient prises en compte dans le programme.

8. Évacuation hors d'Afghanistan

- Nous demandons instamment au gouvernement de continuer à chercher des moyens de faciliter l'évacuation hors d'Afghanistan, dans la mesure du possible, des groupes prioritaires ciblés par le programme.

9. Communications

- IRCC doit communiquer clairement et fréquemment sur le programme.
- Les ONG jouent un rôle clé dans la diffusion des informations et la réponse aux questions, il est donc important de maintenir un bon flux d'informations. Des réunions régulières seraient utiles.
- Les demandeurs individuels ont également besoin d'une communication efficace. Il faut qu'il y ait quelqu'un à qui les gens puissent s'adresser lorsque les exigences ne peuvent pas être satisfaites ou qu'elles entraînent des difficultés.

10. Traitement par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié

- La Commission de l'immigration et du statut de réfugiés devrait accélérer le traitement des ressortissants afghans. (Voir [l'annonce de la CISR](#)).